

Trucs et astuces pour la récolte de signatures

Version détaillée

Merci de t'engager activement en faveur de l'initiative pour l'inclusion! En Suisse, le lancement d'une initiative ou d'un référendum nécessitent une récolte de signatures, ce qui n'est pas toujours facile. Pour une initiative, il faut 100 000 signatures, mais nous avons prévu d'en récolter 120 000 par précaution. Comment interpeller les gens dans la rue et engager la conversation? Voici quelques conseils pratiques te faciliter la tâche.

Ce guide se divise en quatre parties:

1. [Ce qu'il faut savoir **avant** de commencer à récolter](#)
2. [Ce qui est important **pendant** la phase de récolte](#)
3. [Ce qui est important **après** la récolte](#)
4. [Feuilles de signatures à télécharger](#)

Si tu as d'autres questions, ou si tu souhaites nous donner ton avis sur ces instructions, tu peux nous écrire à info@inklusions-initiative.ch. Merci!

1. Bon à savoir! Ce qu'il faut savoir avant de récolter des signatures

Récolter dans la rue, auprès de ses ami-es ou sur Internet?

Il y a différentes manières de récolter des signatures. Nous te conseillons de le faire **d'abord dans ton entourage proche**. Le mieux est de commencer par ton domicile, ton lieu de travail ou ton quartier, et auprès de personnes qui te connaissent. Envoyer un courriel ou un message personnel à ton cercle d'ami-es via un ordinateur ou un smartphone est aussi efficace. Dans un deuxième temps, il est important de récolter dans la rue. Ainsi, on atteint plus de personnes.

Qui peut signer?

Toute personne ayant le droit de vote en Suisse peut signer l'initiative pour l'inclusion.

 **Important:** une personne ne peut signer qu'une seule fois.

→ **Curatelle:** les personnes sous curatelle de portée générale ne peuvent pas signer, car elles n'ont pas le droit de vote.

→ **Si une personne ne peut pas remplir elle-même** la feuille de signatures à la main, une autre personne ayant le droit de vote peut remplir la feuille à sa place. Sous la rubrique «signature manuscrite», cette personne mandatée inscrit son propre nom en majuscules et la mention «pour ordre de». Puis elle ajoute sa propre signature.

 **Super conseil:** tout le monde peut récolter des signatures. Distribue toujours une feuille de signatures, afin que les personnes puissent la faire signer dans leur entourage et renvoyer la feuille remplie ensuite.

De quoi ai-je besoin avant de commencer la récolte?

- ☑ **Renseigne-toi!** Ne pas connaître les revendications de l'initiative pour l'inclusion est désagréable pour toute personne qui récolte des signatures. Avant de commencer la collecte, prends donc le temps de te remémorer les points les plus importants.
- ☑ **Support pour écrire:** munis-toi d'un carton, un classeur ou une planche à pince. Tu peux utiliser une pince à linge ou un grand trombone pour fixer la feuille de signatures.
- ☑ **Feuilles de signatures:** pour les récoltes de rue, nous recommandons les feuilles à 10 signatures (A4). Prévois d'en avoir au moins 20 à 30. Tu peux également fournir aux gens des feuilles de 3 signatures vierges après qu'ils ont signé. Ces gens pourront ainsi récolter à leur tour parmi leur entourage. (voir conseils ci-dessous).
- ☑ **Du matériel pour écrire:** Il est préférable d'emporter au moins 3 stylos à bille, bleu ou noir uniquement, sinon les signatures ne sont pas valables. Oublie les feutres et les crayons de couleur à la maison!
- ☑ **Monter un stand ou pas?** Tu n'as pas besoin d'un stand pour récolter des signatures. C'est en allant directement à la rencontre des gens que tu auras le plus de succès, en équipe de deux. Pour les récoltes plus importantes, les stands donnent de la visibilité et servent souvent de dépôt de matériel. Dans ce cas, une autorisation est nécessaire.

⚠ Les villes et communes délivrent les autorisations pour les actions de stand dans l'espace public. Tu trouveras les formulaires ou les adresses de contact sur leurs sites Internet officiels.

2. Pendant la récolte, qu'est ce qui est important?

Combien de personnes faut-il pour la récolte?

Expérience faite, il est plus amusant de récolter à deux. Surtout pour les personnes qui n'ont pas beaucoup d'expérience, il est utile d'écouter pour apprendre.

🚀 **Conseil:** si vous êtes plusieurs, divisez-vous en équipes de deux. Les personnes seules n'aiment pas être abordées par des groupes et réagissent souvent négativement.

🤖 **Super conseil:** tu peux récolter des signatures avec deux ou plusieurs sous-main. Pendant qu'une personne signe, tu peux déjà aborder la suivante. Il est ainsi possible d'obtenir jusqu'à 50 signatures par heure. Presque incroyable, mais pourtant vrai!

Quel est le meilleur endroit pour récolter?

Il y a une règle toute simple: le meilleur endroit est celui où il y a le plus de monde qui a le temps de discuter. Cela peut être à un arrêt de tram devant la gare, à la Migros, au marché ou lors d'un festival – que ce soit dans une grande ville ou un petit village. **En règle générale, on peut dire que 10 signatures à l'heure est une bonne performance!**

En principe, tu peux récolter des signatures dans tout l'espace public.

Dans les lieux privés, tu as besoin d'une autorisation (par exemple dans les restaurants, les gares ou les centres commerciaux). Nous te le déconseillons.

Place-toi plutôt devant l'entrée. Les stands nécessitent également une autorisation. Tu trouveras des informations à ce sujet sur les sites Internet des villes et des communes.

 Cela est rare, mais on ne sait jamais: si des problèmes surviennent lors de la récolte ou si tu fais de mauvaises expériences dans certains endroits, merci de nous en faire part: info@inklusions-initiative.ch.

Quels sont les points importants concernant la signature?

- ☑ Chaque inscription doit être faite uniquement à la main.
- ☑ Sur la liste, les personnes doivent indiquer leur canton ainsi que le code postal et le nom de la commune dans laquelle elles votent.
- ☑ Les personnes doivent également inscrire leur prénom et leur nom, leur date de naissance et leur adresse, et signer.

 **Important:** tu peux inscrire toi-même le canton et la commune et le code postal. Mais le prénom, le nom et la signature doivent être inscrits par les personnes elles-mêmes. Sinon, les signatures ne sont pas valables!

 **Conseil:** avant de prendre congé et de remercier la personne pour sa signature, nous te conseillons de vérifier si elle a rempli la ligne correctement. Tu peux faire gentiment remarquer les éventuelles erreurs, les gens les corrigeront volontiers.

Comment doivent faire les personnes qui ne peuvent pas écrire elles-mêmes?

Si une personne ne peut pas remplir elle-même la feuille de signatures à la main, une autre personne ayant le droit de vote peut le faire à leur place. Sous la rubrique «signature manuscrite», cette personne mandatée inscrit son propre nom en majuscules et la mention «par ordre». Puis elle ajoute sa propre signature.

Faut-il une seule feuille de signatures par code postal?

Oui ! Seules les personnes ayant le droit de vote dans la même commune politique peuvent signer sur la même feuille. Car ce sont les communes qui contrôlent ensuite les signatures.

Des codes postaux différents peuvent toutefois appartenir à une même «commune politique». Par exemple, «8050 Oerlikon» fait partie de la commune politique «8000 Zurich (ville)».

 **Conseil:** en cas de doute, prends une feuille séparée pour chaque code postal. En général, les personnes qui signent savent dans quelle commune politique elles résident.

Comment entrer en discussion avec les passant-es?

N'hésite pas à aborder les gens directement! Même si cela demande un effort au début, n'attends pas que les gens viennent vers toi et ne te cache pas derrière un stand. Regarde les gens dans les yeux dès le début et va vers eux, avec amabilité et un sourire.

 **Conseil:** n'hésite pas à t'adresser à des groupes. Ainsi, tu n'as qu'à expliquer une seule fois de quoi il s'agit et – dans le meilleur des cas – tout le monde signe tout de suite.

Comment débiter la discussion avec les gens?

Ne pose jamais de questions comme: «Vous avez une minute? » Dans la première phrase, explique toujours clairement aux gens pourquoi tu t'adresses à eux. Par exemple: «Bonjour! Avez-vous déjà signé l'initiative pour l'inclusion?» Parle fort et clairement, cela donne une impression d'assurance. Et essaie différentes premières phrases pour engager la conversation:

«Bonjour! Avez-vous déjà signé l'initiative pour l'inclusion?

Puis-je vous expliquer brièvement de quoi il s'agit?»:

1. **L'initiative demande de passer de la parole aux actes:** l'égalité des personnes en situation de handicap doit enfin être mise en œuvre. Aujourd'hui, ce n'est malheureusement pas le cas. Malgré le fait que la Suisse y soit déjà contrainte par la loi.
2. **Participation:** la discrimination fondée sur le handicap doit enfin cesser. Les personnes avec handicap doivent pouvoir être présentes partout dans la société et participer aux décisions. Par exemple, le libre accès aux transports publics et aux bâtiments.
3. **Autodétermination:** les personnes avec handicap veulent pouvoir décider elles-mêmes comment elles veulent gérer leur vie. Ce qui implique d'avoir la possibilité de choisir: les personnes handicapées veulent choisir elles-mêmes où et comment elles veulent vivre.

4. **Plus d'assistance** pour les personnes avec handicap. C'est un élément essentiel pour pouvoir vivre de manière autonome et participer à notre société.
5. **L'initiative vise à inscrire le principe d'égalité dans la Constitution fédérale.** Certaines personnes vous feront peut-être remarquer qu'il suffirait de modifier les lois pour améliorer les choses et que lancer une initiative va trop loin. Répondre que justement, les lois ne sont pas suffisamment appliquées en Suisse. C'est par exemple le cas de la Loi sur l'égalité des personnes handicapées (LHand). On peut citer comme exemple le fait que cette loi impose aux compagnies de transports publics de se mettre aux normes d'ici fin 2023. Les compagnies de transports publics avaient un délai de 20 ans pour le faire. Hélas, seules 900 gares helvétiques sur 1800 respectaient les prescriptions légales en matière d'accessibilité en décembre 2022.

 **Conseil:** les personnes habituées à récolter des signatures tentent différentes tactiques, en fonction du lieu et du public. Discute avec d'autres personnes! Notre argumentaire sur notre site Internet peut également t'aider.

 **Conseil:** certaines personnes signeront immédiatement en entendant le nom de l'initiative et deux ou trois mots clés. Dans ce cas, fais attention à ne pas trop en dire et à ne pas prendre ainsi plus de temps que nécessaire pour une signature.

Important: évite les longues discussions!

Si quelqu'un ne veut pas signer, c'est tout à fait normal. Le plus tôt tu t'en rends compte, le mieux c'est! Remercie gentiment la personne et passe à autre chose. Inutile de perdre 10 minutes à discuter. Pendant ce temps, tu peux recueillir trois autres signatures.

Récolte de manière inclusive – ne laisse personne de côté!

Aborde toutes les personnes adultes (+18 ans). En récoltant des signatures, certaines personnes pensent à tort qu'elles sont capables de voir dans le regard des gens s'ils veulent/peuvent signer ou non. Évite ce genre de préjugés.

Donne toujours une feuille de signatures!

Demande à toutes les personnes si tu peux leur donner une feuille de signatures préaffranchie. D'expérience, ce geste augmente ta performance de récolte, car de nombreuses personnes aiment étudier les documents à tête reposée, voire les transmettre plus loin. Sur la feuille de signatures, il y a un lien pour plus d'informations. Renvoie les gens à ce lien.

Que faire si les gens réagissent négativement?

Cela arrive, mais rarement. La plupart du temps, les gens n'ont tout simplement pas le temps. Si quelqu'un réagit négativement, reste calme et souhaite lui tout simplement une «bonne journée».

 **Conseil:** n'oublie pas de remercier chaleureusement chaque personne qui a signé. La plupart du temps, tu reçois en retour un remerciement pour ton engagement bénévole. Cela te donne de l'énergie pour persévérer!

Accorde-toi une pause!

Veille à ton bien-être et à celui des personnes qui t'accompagnent! Récolter des signatures est fatigant. Il est donc important de faire des pauses, ne serait-ce que pour échanger des informations. Ne récolte que si tu en as l'énergie. Car une initiative populaire est un marathon et nous voulons franchir la ligne d'arrivée toutes et tous ensemble!

3. Après la récolte

Quand dois-je envoyer les signatures?

Nous te sommes très reconnaissant-es d'envoyer les signatures toutes les deux semaines à l'adresse qui se trouve sur chaque feuille.

Notre adresse postale:

Initiative pour l'inclusion

Case postale 528

9430 St. Margrethen

Il est préférable d'envoyer une feuille avec juste une ou deux signatures, plutôt que d'égarer la feuille ou de l'oublier dans un coin. **CHAQUE SIGNATURE COMPTE!**

As-tu encore des questions? Ou des remarques?

Alors n'hésite pas à prendre contact avec nous! Nous t'aiderons volontiers et nous nous réjouissons de connaître tes expériences. Nous mettrons régulièrement à jour les trucs et astuces, notamment en fonction des retours que nous recevons.

Écris-nous à info@inklusions-initiative.ch

4. Feuilles de signatures à télécharger

- Feuille de signatures plus instructions: «Comment puis-je signer?» [en français](#).
- Unterschriftenbögen plus Anleitung «Wie kann ich unterschreiben?» [auf Deutsch](#).
- Formulario di raccolta e istruzioni: «Come posso firmare?» [in italiano](#).

www.initiative-inclusion.ch